L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 20 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une domestique de maison, blanche, sachant coudre. S'adresser, si vous de bonnes recommandations, chez Mme Dr Cenas, 114 rue Dauphine. 18 sept—2f

DEMAN—E une cuisinière. S'adresser No 422 rue Magnolia, entre Robert et Erato. 16 sept—2f

A LOUER.

A LOUER—Une résidence avec jardin bien écurie, 404 rue Dauphine. S'adresser 209 rue D. Conti. 11 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Weisfurter vs Edmond J. Jatho.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 22,395—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue La Fayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 27 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
16 sept—16 22 27 Constable.

Germania Insurance Co., vs Knoer O'Brien-Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 22,302—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une bouilloire-pompe, trois "Halers," un "gin pulley," arbre de coucher pour éventails, soupapes, cinq balles de "linters," et à peu près 1,400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
9 sept—9 15 20 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Ernest Sabourin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,806—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par L. E. Jaeg, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
17 sept—17 21 25 Greffier.

Succession de Pierick Sculty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,729—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par David Scully, Catherine Doherty et Chas. T. Soutat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
16 sept—16 20 24 Greffier.

Succession de Mme Françoise Lacoste femme de Matthew Tanner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,799—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tanner administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
10 sept—10 14 18 Greffier.

Succession de Joseph H. Lawler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,714—Division A—Attendu que John B. Vinot, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir de lui l'autorisation dans la succession de feu Joseph H. Lawler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'en peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
15 sept—15 20 24 Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,700—Division E—Attendu que Louis Gertzle jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Antony Trautmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'en peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
14 sept—14 17 23 Greffier.

Succession de Caroline Just, femme de Rudolph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,708—Division E—Attendu que Rudolph Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Caroline Just, femme de R. Muller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'en peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
14 sept—14 17 23 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,846—Division C.—Mme M. A. Field vs ses créanciers.—Que la demanderesse, Mme la sténographe Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par ce présent acceptée par la Cour en bonne et légale forme créancière, et il est ordonné qu'une réunion de la créancière soit convoquée et tenue pardevant Jos. F. Walz, notaire, au numéro 1, rue Carondelet, le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1783 des Statuts Révisés, et pour être un syndic et voter sur l'opportunité d'une décharge finale, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite requérante soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.

Signé: F. A. MONROE.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 30 août pour le mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, savoir :

Succession de Julius Godolphin Leach.—No 35,29—Division "B"

Lu et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée en jour; il est ordonné, jugé et décrété qu'il y ait lieu à ouverture dans cette affaire de l'héritage de Julius Godolphin Leach à être sujet à un dont habileté d'hérédité et d'insanité, et qu'où l'aurait dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et déclarant son intestation; et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Freeze, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être curateur de même caractère de l'héritage dans cette affaire, Julius Godolphin Leach; la dite réunion de famille devant être composée des parents et ayants nommés, amis et parents de l'intestat dans cette affaire, à savoir : A. H. May, John F. Foster, Wm Kirkes, A. Chenaux, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leach, et que les frais soient encouru par la succession de l'intestat.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Jage.

Un témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, en jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux.

EUG. D'HERTE, Député-Greffier.
juil—2f en 30

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL

NILE-ORLEANS, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et comptes courants	$607,997 23
Hypothèques	1,796 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Bons d'Etat et de ville	250,746 56
Maisons de banque, meubles et installations	28,978 18
Autres propriétés immobilières	12,346 67
Fonds de spécie chez payeur	2,250 00
Prêts sur demande $250,160 55	
Change à vue sur New York	117,928 23
Balances étrangers	29,479 97
Dû par les banques et banquiers	49,727 26
Chèques pour le Clearing House	44,271 00
Monnaie courante et espèces	355,054 75— 818,316 77
	$2,177,275 1

PASSIF.

Profits-capital	$425,000 0
Fonds de surplus et profits nets	105,771 73
Dividendes non payés	12,445 00
Billets en circulation	45,000 00
Dépôts individuels	$1,313,466 54
Dû aux banques et banquiers	207,961 23—1,522,429 77
	$2,177,275 13

JAS. L. C. DUPUY, Caissier.
JAS. E. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. EBERLE, Vice-Président.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 SEPTEMBRE—CLASSE No 322
Tirage de 4 heures P. M.

39	8	66	19	49	22	41	72	60	14 36 46 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et jour ouvrant dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 13 septembre 1892—4 heures P. M.

J. A. BOUCHEREAU.
EDGAR PILIE, Pre tem.

Commissaires.

Les gains de cette tirage peuvent être vus au tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu bien en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Honnêteté depuis vingt ans, par l'intégrité de ces tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par ce présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ce dessous l'autorité, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en user, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le bon emploi de nos signatures.

G. T. Beauregard
M. A. Dauphine

COMMISSAIRES.

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
25 Lots de	300,		7,500
100 Lots de	200,		20,000
200 Lots de	100		20,000
300 Lots de	60,		18,000
500 Lots de	40,		20,000

IPRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de 60,		6,000
100 Lots de 40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
2,424 Lots se monteront à		$203,400

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous prélevons tous les frais et nous opérons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lsl.

Bonnes Traites en plein et faites le signement lisible.

Le Congrès ayant passé des lois définissant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour nos lettres à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais du compagnie.

AVERTISSEMENT.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et a été renouvelée par l'élection de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restant en vigueur JUSQU'EN 1893.

Ils trompent un Etat de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, et que le tout soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Etats, et que le Président, par l'entremise de leurs Président, de payer la somme qui les présentés à leur compagnie.

Il y a tant de systèmes indécours et malhonnêtes à employer sur la monnaie pour tromper les vendeurs rapidement d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et de plus, ils ne trouvent pas leur profit dans les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de gagner.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Sheriff de Meubles de bureau, etc., Coffre-fort, Tables pour queues et Casier Pickings, etc.

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,475.—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 sept 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 30 septembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au bureau No 202 rue Gravier—

Un lot de meubles de valeur pour bureaux, meubles-tiroirs, etc., incluant bureaux, bibliothèque-étagère, pupitres, divers, etc.

Aussi les lots de 4 "Tables pour cotage"; 25 10' Balles de Cotton Pickings (dont les échantillons seront exhibés).

Le tout d'après inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 sept—20 23 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,452.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois terrains ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Rocheblave, Tonti, Canal et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Finlay, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-sept pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur quatre vingt-dix pieds neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, l'tout enregistré au bureau des transferts, livre 1177, fol. 260.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Marie Amélia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,476.—En vertu d'un ordre de vente daté le 19 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'Ilet 450 anciennement en ré d'Ilet No 78, borné par les rues Berlin, Derbigny et Robertson et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 17 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891, ces dits terrains Nos 19 et 20 mesurant chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district et marré d'Ilet que le propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Berlin, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds du coin des rues Berlin et Bagnère, et avec cette façade de dix pieds, s'étend sur des distances de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur à la seconde à dix huit pieds il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Tonti, et mesure dix huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 13 sur un plan de W. Palmer, arpenteur, en date de 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Deuxième District, No 126 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonsinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906—En vertu d'un ordre de vente en date du 1 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Claiborne, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 126 rue North Rampart, et mesure quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et demi, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et faisant partie de l'ancien domaine décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Claiborne sur profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et demi lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés désormais et tout-à-fait désertes ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hill, notaire, le 7 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de notre ville, livre 129, folio 151.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure, le-nie-cinq pieds huit pouces de façade à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-sept pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, au usage commun des dits lots et les autres.

Etant le même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fanny de Baziac par acte passé pardevant Charles E. Sot notaire en cette ville, le 19me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des lots hypothécairement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 5 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera le taxe de 3 pour 100, et fera à dépôt usual de 10 0/0 comptant pour le tout.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

George Jurgens vs. Colin H. McNeil.

Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,478.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains terrains ou portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'Ilet 450 anciennement en ré d'Ilet No 78, borné par les rues Berlin, Derbigny, Robertson et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 17 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891, ces dits terrains Nos 19 et 20 mesurant chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district et marré d'Ilet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Berlin, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds du coin des rues Berlin et Bagnère, et avec cette façade de dix pieds, s'étend sur des distances de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur à la seconde à dix huit pieds il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Tonti, et mesure dix huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 13 sur un plan de W. Palmer, arpenteur, en date de 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

POUR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Etat de situation semestriel

DE LA

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$416,408 66
Hypothèques, garantie et non garantie	8,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation	50,000 00
Autres bons et actions	120,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières	51,986 26
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U.	2,250 00
Prêts sur demandes $110,161 16	
Balances sur New York	114,878 04
Dû par les banques et banquiers	20,544 07
Monnaie courante, espèces et chèques	326,635 30— 472,116 57
Total	$1,123,995 91

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	30,000 00
Profits indivis	24,245 20
Dividendes non délivrés	4,650 00
Dividendes non payés	9434 00
Dû à des banques et banquiers	26,997 09
Dû aux déposants	719,729 36— 751,126 05
Total	$1,123,995 91

JAS. J. TARLETON,
2 juil— Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Deuxième District, No 126 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonsinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906—En vertu d'un ordre de vente en date du 1 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Claiborne, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 126 rue North Rampart, et mesure quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et demi lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés désormais et tout-à-fait désertes ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hill, notaire, le 7 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de notre ville, livre 129, folio 151.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure, le-nie-cinq pieds huit pouces de façade à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-sept pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, au usage commun des dits lots et les autres.

Etant le même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fanny de Baziac par acte passé pardevant A. R. Beauvais, ex-notaire, le 19 novembre 1886, enregistré vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

POUR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Etat de situation semestriel

DE LA

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$416,408 66
Hypothèques, garantie et non garantie	8,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation	50,000 00
Autres bons et actions	120,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières	51,986 26
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U.	2,250 00
Prêts sur demandes $110,161 16	
Balances sur New York	114,878 04
Dû par les banques et banquiers	20,544 07
Monnaie courante, espèces et chèques	326,635 30— 472,116 57
Total	$1,123,995 91

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	30,000 00
Profits indivis	24,245 20
Dividendes non délivrés	4,650 00
Dividendes non payés	9434 00
Dû à des banques et banquiers	26,997 09
Dû aux déposants	719,729 36— 751,126 05
Total	$1,123,995 91

JAS. J. TARLETON,
2 juil— Caissier.

VENTES À L'ENCAN

PAR SPEAR & BECOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 1323 rue Nord Rampart entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 2324 rue Nord Rampart entre Kerlerec et Esplanade, un dégagement cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,435.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & BECOFFIER—Placide J. Spear, commissaire, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Orléans, dans le Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common, à un vente par ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, mais non limitée à ce qui suit :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues N. Rampart, Kerlerec, Esplanade et Derbigny, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. Z. Bagnère, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant conformément à cet plan, le lot C, 40 pieds de front à la N. Rampart sur une profondeur de 127 pieds de 12 pouces et 6 lignes de face à la rue Kerlerec, entre lignes parallèles. Les mêmes lots mesurant ensemble 80 pieds de front à la N. Rampart sur une profondeur de 127 pieds de 12 pouces et 6 lignes de face à la rue Kerlerec, entre lignes parallèles.

Les dits lots ci-dessus mentionnés et désignés par le No 3; le dit lot mesure trente-neuf pieds quatre pouces de face à la rue N. Rampart sur profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et demi lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés désormais et tout-à-fait désertes ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hill, notaire, le 7 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de notre ville, livre 129, folio 151.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure, le-nie-cinq pieds huit pouces de façade à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-sept pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, au usage commun des dits lots et les autres.

Etant le même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fanny de Baziac par acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 123.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Claiborne, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 126 rue North Rampart, et mesure quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et demi lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés désormais et tout-à-fait désertes ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hill, notaire, le 7 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de notre ville, livre 129, folio 151.

Ces dites deux propriétés sont grevées de droits de hypothèques en faveur de Marie Bernard, veuve Jean Bernard, par deux actes passés pardevant Jean Bernard, notaire, le 19 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de notre ville, livre 129, folio 152.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des lots hypothécairement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 5 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 3 pour 100, et fera à dépôt usual de 10 0/0 comptant pour le tout.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

George Jurgens vs. Colin H. McNeil.

Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,478.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Banqueters, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains terrains ou portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'Ilet 450 anciennement en ré d'Ilet No 78, borné par les rues Berlin, Derbigny, Robertson et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 17 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891, ces dits terrains Nos 19 et 20 mesurant ch